

« Armature-Nature »

Pour le déploiement d'une infrastructure douce et naturelle à l'échelle de l'agglomération mulhousienne

Le réseau des espaces naturels comme élément structurant du développement d'une agglomération

Une zone urbaine fonctionne grâce à une ingénierie écologique complexe, peu reconnue, qui nécessite de grandes surfaces pour être opérationnelle. Il s'agit de compensation, de gestion et de qualité des eaux et de l'air, de fabrication des sols, de dépollution, de captation carbone... L'idée qui sous-tend la démarche d'armature naturelle ? Que les espaces dévolus à ces fonctions soient mis en réseau et considérés comme une véritable infrastructure, tout en incluant d'autres usages.

L'armature naturelle contribue au bon fonctionnement des services écosystémiques, au service de la ville et de ses habitants. Elle assure ainsi un espace de résilience, face aux crises environnementales. Pensée comme une infrastructure, elle permet également d'organiser l'aménagement des territoires urbains qu'elle traverse. Composée d'espaces naturels existants et complétée/renforcée par des espaces renaturés, elle devient un « parc » à l'échelle territoriale. Ce système de parcs peut véritablement structurer le développement d'une agglomération.

Un tel ensemble paysager permet de fédérer des composantes naturelles et des infrastructures humaines, et d'offrir une vaste palette d'usages : que ces derniers soient utilitaires (services écosystémiques, mobilités...) ou récréatifs (sport, promenade, convivialité, culture, contemplation...).

Or, justement, les espaces urbains de la région mulhousienne se sont construits dans un rapport intime avec leur géographie. L'eau, le relief, la forêt, les collines, le bassin potassique font partie intégrante de l'identité et du patrimoine naturel et culturel de notre territoire.

Afficher une telle approche intégrée du développement de l'agglomération, alliant une logique de préservation à une logique de projet, peut lui procurer non seulement un gain en termes d'efficacité de fonctionnement, mais aussi un important bénéfice en termes de lisibilité de l'action publique, de cohésion territoriale et d'attractivité.



L'Etoile verte nantaise.

Un exemple de mise en pratique de cette « inversion du regard » : ce sont l'eau et le végétal qui structurent le projet. Source : Atelier Bruel Delmar paysagistes

Armature naturelle : une Trame Verte et Bleue qui inclut les humains

L'armature verte ou l'armature naturelle met en réseau les espaces constitutifs de la Trame Verte et Bleue (TVB) avec les « branches » de la nature en ville qui pénètrent dans les espaces urbains. Mais le concept d'armature se différencie de celui de Trame Verte et Bleue/Nature en ville, en ce qu'il s'extract de la seule approche « biodiversité » pour élargir le champ des fonctions.

Et même au-delà des services écologiques, l'armature prend en compte des fonctions telles que la production agricole, les usages récréatifs, les mobilités douces... Ainsi, on peut parler plutôt de paysage, qui inclut les considérations culturelles, esthétiques et de cadre de vie... A cela s'ajoute le fait que ces espaces puissent répondre aux aspirations de contact avec la nature, faisant référence aux champs sensoriels et émotionnels, constituants des supports de sensibilisation à l'environnement et des ferment de l'éco-citoyenneté.

La mise en réseau des espaces de nature à l'échelle territoriale : une notion déjà ancienne

“ Le concept a été imaginé et développé par des urbanistes et paysagistes du début du XXe siècle, dans un souci avant tout hygiéniste. C'est aux Etats Unis, notamment à Boston, que furent créés les premiers réseaux de nature appelés « parkway » (cf. F.L. Olmsted aux États-Unis) ou « **système de parcs** » (cf. JCN Forestier dans « Grandes villes et systèmes de parcs »). L'épaisseur de ces espaces, leur caractère planté en font à la fois des espaces de circulation automobile et piétonne, mais également des espaces récréatifs majeurs.” (Extraits du glossaire de la ville nature - a'urba – 2013)

Le paysagiste Michel Desvigne a été un précurseur dans la transposition du modèle dans les villes françaises contemporaines. Il a étudié les systèmes de parcs des villes américaines. Ces références anglo-saxonnes développent **une approche où l'écologie n'est pas ciblée sur la seule protection, mais est utilisée véritablement comme « mode de faire ».** En Amérique du Nord, la gestion des « espaces verts » en ville est plus proche d'une gestion forestière, avec une gestion extensive et globale du patrimoine naturel urbain.

Cela se rapproche d'une vision écosystémique de la ville, système complexe par excellence. On dépasse l'idée que le sol est un support à deux dimensions, que l'eau est une ennemie et la nature un ornement : on travaille avec les dynamiques naturelles, avec la compréhension des interactions qui opèrent entre celles-ci.

De nombreuses démarches développées dans les villes françaises ...

Des groupements de paysagistes concepteurs, souvent associés à des écologues et à des spécialistes de la concertation s'attellent à développer des telles démarches dans les agglomérations françaises.

En 2022, l'Agence d'Urbanisme de Toulouse a réalisé un benchmark sur ce type de démarches en France.

Les références de systèmes de parcs métropolitains qu'ils ont recensés concernent par exemple : la ville Archipel de Rennes Métropole, l'Etoile verte de Nantes (44), la mise en réseau des espaces délaissés à Montpellier (34), le Parc Naturel Urbain d'Aix-en-Provence (13) et... Mulhouse Diagonales !

Le Parc des Jalles à Bordeaux Métropole (33), créé en 2021 et prévu pour un développement sur 15 ans, couvre 6 000 ha. Le Parc Naturel Urbain de Strasbourg (67) s'étends sur 460 ha. Il est avant tout centré sur la mobilisation des acteurs. Ces deux exemples sont inspirés du modèle des Parcs Naturels Régionaux (PNR) et disposent d'une charte.

Une infrastructure de résilience, pourvoyeuse de nombreuses solutions environnementales, économiques et sociales :

▪ **Eau** : Gestion de l'eau (qualité de la ressource et risques d'inondation...) - Déploiement de solutions d'hydraulique douce et régénérative. L'entrée « eau » est majeure et constitue souvent la porte d'entrée pour mobiliser des financements

▪ **Lutte contre la surchauffe urbaine** : mise en place d'un « climatiseur urbain » à grande échelle - Captation carbone.

▪ **Biodiversité** : renforcement du réseau d'espaces favorables à la biodiversité (création d'habitats, réduction des obstacles aux continuités écologiques)

▪ **Sols** : trame brune, dépollution, régénération des sols urbains

▪ **Agriculture** : accompagnement et mise en valeur des pratiques agricoles favorables à l'environnement - Contribution au dialogue entre habitants et agriculteurs

▪ **Santé** : amélioration de la santé par l'action sur la qualité de l'eau et de l'air ainsi que par le développement des modes actifs, des loisirs en extérieur et du contact avec la nature

▪ **Cadre de vie, culture et attractivité** : un projet support du vivre-ensemble, entre humains et avec les non-humains.



Source : Bordeaux Métropole

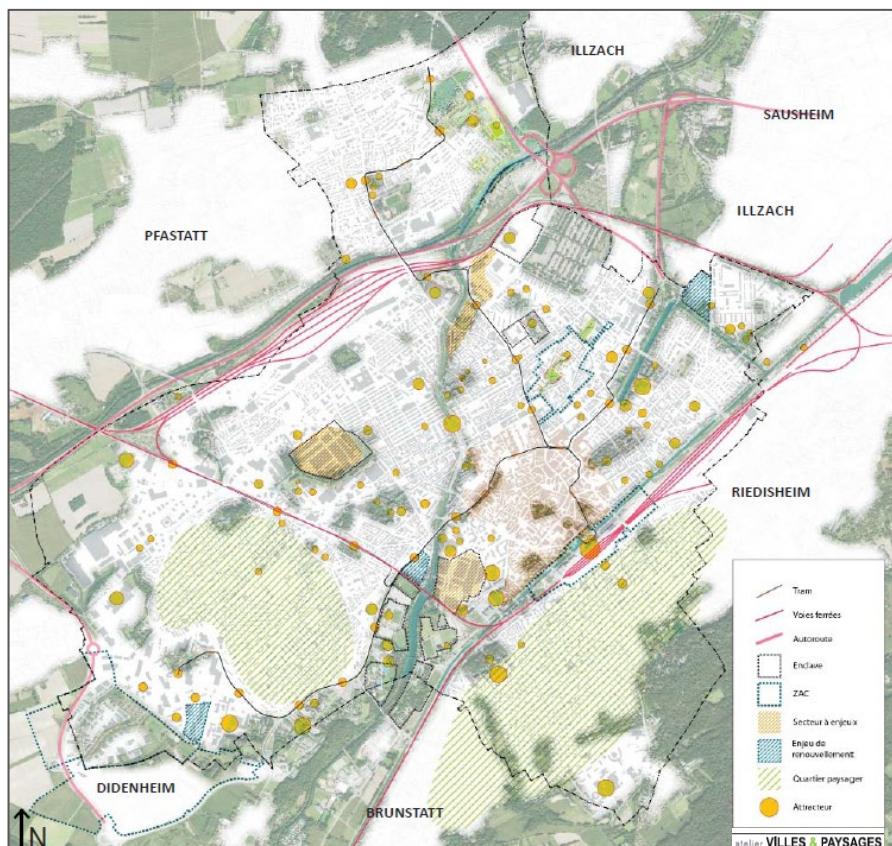


Source : Eurométropole de Strasbourg

Un exemple local remarquable : Mulhouse Diagonales

Mulhouse Diagonales se situe tout à fait dans cette lignée de système de parcs développés en France. Ici, le fil de l'IDN assure la continuité entre les divers espaces du projet. La mise en valeur des espaces existants, la réhabilitation des délaissés qui égrènent l'itinéraire, font que le projet rayonne au-delà des quartiers traversés, à l'échelle de la ville entière. Les personnes impliquées dans le projet témoignent du fait que cette démarche a fédéré les partenaires et boosté la dynamique de projets, qui ont essaimé dans la ville. Plus fondamentalement, cela les a aussi inspirés pour faire la ville autrement, en partant des structures naturelles.

Or, le projet de "Mulhouse Diagonale" ne vient pas de nulle part. C'était l'élément majeur d'un schéma plus vaste, issu d'une étude "Infrastructure Douce et Naturelle" réalisée en 2015 à l'échelle du banc communal. Ces travaux de l'époque ont contribué également à inspirer des projets comme DMD (Développement des Mobilités douces) et d'autres ...



Le schéma des Infrastructures Douces et Naturelles (IDN), réalisé en 2015 par les paysagistes de l'Atelier « Villes et Paysages », pour la Ville de Mulhouse, soulignait de nombreux enjeux : accès au centre-ville, décloisonnement des quartiers, valorisation foncière, dynamisation de l'espace public et une image forte pour la ville.

Cette approche a constitué un véritable catalyseur de projets, dont Mulhouse Diagonales a été le fer de lance.

Le schéma faisait également ressortir un enjeu d'agglomération, comme on le voit sur cette carte, avec des liaisons esquissées vers Illzach, Riedisheim, Brunstatt, Morschwiller, Pfäffingen et Lutterbach... une vision d'avenir ?

La proposition : réactiver cette démarche et élargir son périmètre

Prendre du recul

Après quelques années, qui ont vu se concrétiser de nombreuses composantes de l'étude initiale de cette IDN Mulhousienne, il est peut-être temps de faire le point. **Replacer les travaux réalisés dans le contexte d'un schéma global** leur donnerait encore plus de sens et de lisibilité, et permettrait de voir plus clairement les prochaines étapes à aborder, renforçant encore la présence de nature au cœur de la ville-centre. La réflexion sur le futur du quartier de la Mertzau, par exemple, pourrait bénéficier d'une telle approche.

Donner de l'amplitude

Pourquoi ne pas s'inspirer de cette approche, qui a fait ses preuves, afin d'aborder une échelle plus vaste ? Dans notre agglomération, le réseau d'espaces naturels périurbains est très riche, mais n'est pas toujours valorisé autant qu'il pourrait l'être. Or, de nombreuses pistes existent pour relier l'IDN mulhousienne aux communes limitrophes. On pense par exemple au Muehlenfeld, au Parc des Collines, au bois de Kingersheim, aux délaissés ferroviaires... Autant d'espaces qui pourraient remplir des fonctions plus diverses et souligner de manière plus attractive les entrées du centre de l'agglomération.

Un travail intercommunal, autour de ce sujet fédérateur serait en mesure de renforcer la cohésion de l'Agglomération. **Interconnexion des projets, inter-territorialité, transversalité : un projet-phare potentiel pour l'agglomération mulhousienne**

Le déploiement d'une armature naturelle à l'échelle de l'agglomération mulhousienne : une démarche à construire

L'année 2026 pourrait voir le démarrage de cette nouvelle étape de réflexion, basée sur un recensement des potentiels spatiaux et partenariaux. Il s'agirait de poser les bases d'un schéma et de consolider un réseau d'acteurs autour de ce projet.

- Cette proposition est à la croisée de nombreuses réflexions en cours à l'échelle communale ou intercommunale, dans le contexte de l'élaboration du PLUi (TVB, compensation...), du schéma directeur de l'eau, Schéma directeur cyclable, du Réseau Express Vélo, stratégie mobilités douces, stratégies de transition écologique (ABI, TETE, PAT...) et de différents grands projets communaux. Elle appelle à un travail interterritorial et transversal.
 - Une première étape pourrait être de constituer un groupe de travail afin d'aborder les modalités et les conditions de la mise en œuvre d'une telle démarche. Parallèlement, une cartographie pourrait être réalisée :
 - Repérage des espaces potentiels pouvant contribuer à l'armature naturelle : existant fonctionnels, à conforter, à renaturer/restaurer
 - Recensement des projets qui peuvent l'intégrer (existants ou nouveaux) et des besoins en termes d'usages à développer
 - Mise en avant des solutions potentielles qu'une telle infrastructure pourrait apporter en termes de gestion de l'eau, de rafraîchissement, de soutien à la biodiversité, de mobilités douces, d'aménités sociales.
 - Ce travail peut se rapprocher de ce qui est mis en œuvre lors de la préfiguration d'un PNR (pour continuer l'analogie avec les exemples présentés page précédente)
- NB: certains éléments pourraient être utilisés pour alimenter des orientations d'aménagement (OAP) du PLUi, mais ce travail n'est pas de la même nature qu'une OAP.
- L'équipe de l'Afut Sud-Alsace serait en capacité de réaliser cette première étape de préfiguration. Les résultats obtenus et les discussions entamées permettront d'établir une feuille de route pour la suite, notamment de voir s'il convient de consulter une équipe de maîtrise d'œuvre (paysagistes concepteurs, écologues, hydrauliciens...). Des ateliers-projets avec des écoles de paysage, d'architecture, d'art ou d'ingénierie peuvent également être fructueuses lors d'étapes intermédiaires.

Sur quel périmètre travailler ?

Le cœur urbanisé de l'agglomération pourrait constituer le noyau de la démarche, avec des « branches » territoriales plus vastes le long des cours d'eau, des forêts, en lien avec la TVB et permettant d'associer plus largement les communes de l'agglomération.

Quels partenaires rencontrer et associer ?

- Services m2a : transition, urbanisme opérationnel, mobilités, urbanisme réglementaire, TETE, Mission eau et CTEC
- Communes concernées et/ou intéressées
- AERM, RHA et SIVOM Mulhouse Sud-Alsace
- DREAL - Région - (TVB nature en ville)
- Associations Naturalistes, d'initiation à l'environnement, Club vosgien,
- Aménageurs, agriculteurs...
- Gestionnaires d'espaces (CSA...)
- Acteurs culturels et artistiques : HEAR en lien avec ENGEES ...
- Société civile (CDD),...
- Etc...

« Système de parcs, Parc Naturel Urbain, Armature naturelle, Ville archipel, Collier d'Emeraude... » Ces démarches, polysémiques, portent souvent des noms poétiques.

Quel nom pour un tel projet dans l'agglomération mulhousienne ? Trouver un nom évocateur viendra peut-être de l'image cartographique issue du recensement des espaces ou de la concertation des acteurs.

CONTACT

Afut Sud-Alsace
33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE
03 69 77 60 70

www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Conception et rédaction

Cécile CALIFANO, paysagiste et urbaniste
cecile.califano(at)afut-sudalsace.org